

Le Journal scolaire

- **Au niveau de l'école** : Mise en place d'un comité de rédaction composé d'un secrétaire de rédaction par classe et d'un rédacteur en chef (adulte). Définition des rubriques du journal. Périodicité de parution fixée à 1 par trimestre (3 par an). Les classes peuvent proposer plusieurs articles qui seront ensuite sélectionnés par le comité de rédaction.
- **Au niveau de la classe** : Nomination des secrétaires de rédaction après présentation du projet. Ecriture des articles en classe et première sélection. L'objectif ici est d'amener les élèves à la nécessité d'une écriture correcte (orthographe, grammaire, sémantique) pouvant être présentée ou lue par les autres. Retour en classe des décisions prises par le comité de rédaction.

Le blog de l'école

- **Au niveau de l'école** : Permet de diffuser sans les contraintes papier les différents travaux des élèves en poursuivant l'objectif d'écrire pour être lu par d'autres. Fenêtre de l'école ouverte sur l'extérieur : parents, élèves chez eux ...
- **Au niveau de la classe** : Support de production d'écrit permettant une diffusion rapide (possibilité de retrouver rapidement chez soi ce que l'on a écrit en classe).

Objectifs spécifiques de l'action

- Produire un texte sémantiquement correct.
- Tenir compte des règles d'orthographe et de grammaire en production d'écrit.
- Utiliser de manière cohérente les temps du récit.
- Respecter les marques typographiques.

Effets attendus

- Amélioration de la production d'écrits.
- Intérêt des élèves pour la production d'écrits sous plusieurs formes.
- Succès du journal et blog de l'école.

Enseignant référent

Mme Minne

UN JOURNAL SCOLAIRE

POUR REUSSIR (à) L'ECOLE ?